



**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 JUIN 2016**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :**

- Autorise la création d'un emploi d'avenir, à compter du 1^{er} juillet 2016.
- Autorise le Maire, à la demande de la FUCLEM, décide la gratuité du stationnement pour la recharge de véhicules électriques.
- Accorde une subvention de 100 euros à l'Association des Paralysés de France car un enfant domicilié à ETAIN participe à un séjour dans les Vosges du 5 au 7 juillet 2016.
- Accorde une subvention de 300 euros à l'association Sauvons ces Petits Vagabonds chargée de stériliser les chats.
- Emet un avis favorable à l'extension d'une carrière de calcaire et l'exploitation d'une installation de criblage-concassage ainsi qu'une station de transit de produits minéraux et de déchets inertes au lieudit « Le Rond Poirier » à ETAIN par la Société EUROVIA LORRAINE.
- Décide de procéder à une décision modificative relative au budget « eau assainissement » sans dépense supplémentaire.
- Décide la réalisation de l'étude de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réalisation d'une nouvelle station d'épuration et sollicite les subventions de 80 % pour cette étude.

À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRESENTS, TROIS CONTRE, TROIS ABSTENTIONS,

- Accorde une subvention de 2 000 € à la base d'ETAIN ROUVRES pour l'acquisition d'une table tactile numérique interactive relatant l'histoire de l'OTAN à ETAIN ainsi que les interventions du 3^{ème} RHC.

À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRESENTS, UNE ABSTENTION,

- Accorde une subvention exceptionnelle de 300 € à l'Association le Poisson d'Etain pour l'entretien des banquettes végétalisées de l'Orne.

À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRESENTS, DEUX CONTRE, UNE ABSTENTION :

- Décide d'instituer au 1^{er} juillet 2016 un nouveau régime indemnitaire pour les salariés de la Ville.

À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRESENTS, UNE ABSTENTION,

- Approuve l'extension, au 1^{er} janvier 2017, du périmètre de la FUCLEM aux communes de BEAUMONT-EN-VERDUNOIS, BEZONVAUX, CUMIERES-LE-MORT-HOMME, FLEURY-DEVANT-DOUAUMONT, HAUMONT-PRES-SAMOGNEUX, LOUVEMONT-COTE-DU-POIVRE, RUPT-SUR-OTHAIN ET VERDUN.

Le Conseil Municipal prend acte de la nomination de Madame Émilie PRADEL pour représenter la Commune d'Etain au Conseil Communautaire du Pays d'ETAIN, suite à la démission de Madame REVEANI.

Etain le 4 juillet 2016

Le Maire

Jean PICART